

## Objectif

Ce séminaire vise à préparer les parties à un éventuel litige devant la Cour européenne des droits de l'homme et à les familiariser à la pratique de la procédure.

## Sujets principaux

- Quelles sont les voies de recours internes à épuiser avant l'introduction d'un recours devant la Cour ?
- Quels sont les critères de recevabilité ?
- Que doit contenir une demande de recours ?
- Quels sont les objectifs des procédures écrite et orale ?

## Participants

Avocats

## Audience

Nous vous prions de tenir compte du fait que le nombre de places à l'audience étant limité, les places seront attribuées dans l'ordre de leur réservation. A ce stade, la Cour ne peut pas garantir que des sièges seront libres dans la salle principale d'audience. A défaut, une transmission en direct sera organisée dans la salle de presse de la Cour.

Veuillez noter qu'il peut toujours arriver qu'une audience soit annulée ou reportée.

## Intervenants

**Ana Maria Duarte** est membre du greffe de la Cour européenne des droits de l'homme.

**Nicolas Hervieu** est collaborateur de Patrice Spinosi et François Sureau, avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation. Spécialiste du contentieux devant la Cour européenne des droits de l'homme, il a récemment plaidé devant la Grande Chambre dans l'affaire *Morice c. France* relative à la liberté d'expression des avocats. Il est chargé d'enseignement à l'Université Panthéon-Assas, membre du CREDOF à l'Université Paris Ouest et responsable éditorial des Lettres « Actualités Droits-Libertés » de la Revue des Droits de l'Homme.

**Angelika Nussberger** est Juge à la Cour européenne des droits de l'homme au titre de l'Allemagne, Vice-Présidente de la Section V.

**Grégory Thuan Dit Dieudonné** est avocat au barreau de Strasbourg. Ancien référendaire à la Cour européenne des droits de l'homme (2002-2010) et ancien Secrétaire de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, il est expert indépendant agréé auprès du Conseil de l'Europe et consultant associé pour la société américaine « BI For Business Integrity ». Il assure également les fonctions de Président de la Commission « Droits de l'Homme » de l'Union des Avocats Européens et est membre d'Avocats Sans Frontières.

**Marc Tysebaert** est agent du gouvernement belge devant la Cour européenne des droits de l'homme et Conseiller Général à la Direction générale de la législation, des libertés et des droits fondamentaux du Service Public Fédéral Justice belge où il dirige la Direction des droits fondamentaux.

### Arrivée à Strasbourg :

Des navettes ou des trains sont disponibles à partir des aéroports de Strasbourg (15 minutes), Karlsruhe/Baden-Baden (60 minutes) et Basel-Mulhouse (80 minutes) jusqu'au centre de Strasbourg.

La ville de Strasbourg est bien desservie par des trains régionaux, nationaux et internationaux.



## COMMENT EXERCER UN RECURS ET PLAIDER DEVANT LA COUR EUROPEENNE DES DROITS DE L'HOMME ? GUIDE PRATIQUE DE LA PROCEDURE

**Strasbourg, 3-4 mars 2015**  
Palais de l'Europe, salle 14  
(Bâtiment principal du Conseil de l'Europe)

**Organisation :**  
Dr. Karine Caunes, ERA en partenariat avec IXAD – école des avocats Nord-Ouest (Lille)

**Langue:** français

**Référence :** 415BV01



## Mardi 3 mars 2015

- 08h30 Accueil des participants et enregistrement
- 09h00 **Allocution de bienvenue**  
*Karine Caunes*
- 09h15 **Représenter un requérant devant la Cour européenne des droits de l'homme – mode d'emploi (I. Les principales étapes de la procédure)**
- Qui peut saisir la Cour ?
  - Le cheminement de la requête
  - La phase d'exécution
- Grégory Thuan Dit Dieudonné*
- 10h30 Pause café
- 11h00 **Rencontre avec le Juge *Angelika Nussberger***
- 12h00 **La communication avec le greffe – conseils pratiques**  
*Ana Maria Duarte*
- 12h30 Discussion
- 12h45 Déjeuner
- 14h15 **Représenter un requérant devant la Cour européenne des droits de l'homme – mode d'emploi (II. L'introduction de la requête individuelle)**
- Le formalisme de l'article 47 du Règlement de la Cour
  - La demande de priorité
  - La demande d'anonymat
  - Les critères de recevabilité de la requête
- Grégory Thuan Dit Dieudonné*
- 15h30 Pause café

- 16h00 **Répondre aux requêtes – le rôle d'un agent du gouvernement**  
*Marc Tysebaert*
- 16h30 Discussion
- 16h45 **Etude de cas – un dossier dans la pratique**  
*Nicolas Hervieu et Grégory Thuan Dit Dieudonné*
- 18h30 Fin du séminaire

## Mercredi 4 mars 2015

### VISITE ET AUDIENCE A LA COUR EUROPEENNE DES DROITS DE L'HOMME

- 08h15 Arrivée des participants au Palais des Droits de l'Homme
- 09h15 **Audience dans l'affaire Schatschaschwili c. Allemagne (requête no. 9154/10) relative au droit à un procès équitable**
- 11h00 Fin de la visite

### QUELQUES INFORMATIONS IMPORTANTES :

- Veuillez prévoir suffisamment de temps pour le **contrôle de sécurité** à l'entrée.
- Veuillez vous munir d'une **pièce d'identité**.
- Merci de noter qu'**aucun bagage** ne pourra être introduit dans l'enceinte du Palais de l'Europe (le premier jour).